

Echos militants

Numéro 1 / 2018

Le journal du **CODAP**, Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme

SOMMAIRE

L'édito	1	Examen Périodique Universel : le Bénin sous la loupe	5	Le Parlement des Inaudibles	12
La Nouvelle stratégie du Codap	2	Campus des Droits de l'Homme 2017 : les temps forts	7	Initiative pour des multinationales responsables	16
Le Codap 2.0	4	Le projet lauréat des UEDH 2017 : Immigré Moins 2.0	8	Initiative anti-droits Humains	17
				Le saviez-vous ?	18

L'EDITO

C'est une édition un peu spéciale. Alors que la permanence prépare son départ pour Ouagadougou, armée d'une flopée de nouveaux ateliers, nous éditons ce numéro des Echos Militants avec un pied vers l'avenir, un pied dans le passé. C'est le paradoxe du présent, qui nous pousse à toujours se remettre en question. Et c'est ce que le Codap a fait avec la création d'un parcours de formation étendu et revalorisé. C'est l'occasion pour nous de présenter la nouvelle stratégie du Codap, après un premier semestre 2018 dédié à sa conception.

Un pied dans le futur. Le premier axe de ce parcours, qui projette le Codap dans une autre dimension, a été réalisée. La version bêta de la plate-forme de formation à distance est en ligne. La mise à contribution des nouvelles technologies a déjà permis d'ouvrir le cercle des bénéficiaires de nos formations et ce projeter comme acteur de premier plan en formation en gestion de projet en faveur des droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest. Un pied dans le passé. C'est la force de proposition de nos participants qui nous a permis ce bond des outils et méthodes d'animation élaborés par plusieurs générations de bénévoles qui a permis cette évolution.

Ce numéro des Echos Militants entretient ce lien, en gardant son enveloppe classique tout en introduisant quelques nouveautés. Notamment la rubrique «Le saviez-vous», qui s'attache à décrire un élément du droit international ou d'un droit national dans sa formulation, dans sa mise en oeuvre ou dans son évaluation par la société civile.

La diversité des cultures qui forment la base du Codap et l'expérience de nos participants rend cette rubrique inépuisable.

Bien sûr, les Echos Militants, c'est aussi l'occasion de revenir sur les activités réalisées l'année passée, les expériences et les ressentis des participants, les réussites et les difficultés du Codap.

En tant que nouveau stagiaire chargé de la communication et de la recherche de fonds, c'est un horizon palpitant qui s'ouvre devant moi, que j'espère partager avec vous tout au long de cette année 2018.

Thibault Bachmann



Rue Rotschild 22
CH - 1202 Genève
tél + 41 22 735 93 94
fax + 41 22 345 02 46
codap@codap.org
www.codap.org
skype: codap_ge

LA NOUVELLE STRATEGIE DU CODAP

Sophie Helle

Coordinatrice Peace Brigade International

Avec l'âge on mûrit. Paraît-il... Et souvent, à 30 ans, on pense déjà avoir tout vécu, être une grande personne, ou du moins, avoir partiellement identifié là où on veut aller.

C'est un peu ce qui est arrivé au Codap. Il est né, a grandi, a appris à marcher, s'est fait mal en tombant, mais s'est relevé. Année après année, il a vécu plusieurs crises existentielles, s'est renforcé, a douté et a appris. Après avoir soufflé ses 30 bougies en 2016 et bien que convaincu de la nécessité de son existence, le Codap ne savait plus très bien comment démontrer la nécessité de son action et vers où aller pour les 30 années suivantes afin de tendre vers son idéal : un monde dans lequel l'engagement et l'action des jeunes participent à la construction de sociétés plus ouvertes, tolérantes et respectueuses des droits humains.



L'équipe du Codap!
Crédit image : Codap

Il était temps pour le Codap de faire peau neuve. Les membres du Codap : comité, bénévoles, permanence, membres du Conseil des Sages et du réseau à l'international se sont attelés à une lourde tâche plus que nécessaire : une complète refonte stratégique. C'est ainsi que mois après mois, tous ces cerveaux se sont mis à l'oeuvre : réunions, débats, réflexions, remises en doute et idées innovantes ont

fleuri au cours de l'année 2017. Un nouveau Codap est né et vous allez découvrir ce qui vous attend pour les années à venir.

Nouvelle stratégie - Identité réaffirmée

Une chose est certaine, l'ADN du Codap demeure la même, et sa mission d'appuyer les jeunes dans leur engagement et leurs actions dans le domaine des droits humains. Ainsi, afin de la poursuivre le Codap estime nécessaire d'adopter une double approche : l'une se concentrant sur l'acteur, à savoir le jeune, et l'autre sur son environnement.

Le jeune en tant qu'acteur :

Bullying, manque de confiance en soi, mauvaises expériences... Le jeune se sent difficilement légitime pour mener une action de front ou contribuer à la collectivité.

Être encore en pleine construction, on note que ce sont les jeunes qui "ont eu le de la chance" ou ceux qui ont pu bénéficier d'un petit tremplin, qui se lancent, essaient, avancent. Et malheureusement, la grande majorité attendra d'être vu comme un adulte pour s'émanciper.

Pour que le jeune soit reconnu comme à même de participer à des sociétés plus ouvertes, tolérantes et respectueuses des droits humains, il faut lui offrir un cadre propice à son émancipation, un cadre où l'on reconnaît son potentiel et ses acquis. Ce cadre, le Codap propose de le baptiser le Parcours Codap et de le structurer autour de trois fondamentaux :

1. L'acquisition de connaissances, **le savoir**
2. Le développement de compétences, **le faire**
3. Le passage à l'action, la mise en pratique, **le savoir-faire**

L'idée est la suivante : en consolidant mes connaissances théoriques et de contexte dans le domaine des droits humains (savoir), je pourrai ainsi renforcer mes compétences afin de d'appliquer mes connaissances à une réalité concrète (faire), et ainsi passer à l'action (savoir-faire).

A travers un parcours pédagogiquement adapté, inclusif et forgé par l'expérience, le Codap offre aux jeunes la possibilité de s'enrichir et de devenir de vrais acteurs de changements à travers des espaces d'échanges entre pairs sous diverses formes.

Les 3 étapes du Parcours Codap?

Oubliez le CFB et les Rencontres Régionales. Désormais, les novices trouveront leur bonheur avec Cod'Exchange, une journée d'initiation sur une thématique particulière des droits humains, en compagnie d'expert-e-s du domaine du tissu associatif local et d'autres jeunes intéressés par la question. Les plus curieux poursuivront le Parcours avec E-Codap, des modules en ligne développés par le Codap et portant sur la gestion de projet et les mécanismes onusiens. C'est ensuite à travers Cod'action que les jeunes pourront approfondir leurs connaissances et renforcer leurs compétences. Formations en présentiel, Cod'action a pour particularité d'être thématique: Cod'action en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso en collaboration avec le CIFDHA et en Côte d'Ivoire en collaboration avec l'OIDH) met l'accent sur la gestion de projet. A Genève, les participants du Cod'Action découvre les pratiques liées au plaidoyer international.

Contenu fortement inspiré dans l'ancien CFB, Cod'action a été développé de sorte à offrir un contenu plus pointu selon la thématique. Finalement, le jeune désormais en capacité d'agir, se voit proposer un cadre pour le soutenir dans la réalisation de ses activités à travers un système de parrainage et de conseils à distance. Pour cela, une plateforme en ligne (en cours de développement) sera accessible pour tous.

L'environnement des jeunes

Génération Z, génération Y, Génération X ? L'utilisation de ces catégories générales ne permet pas de prendre en compte la diversité des parcours et sensibilités des jeunes. Militant ou non, la jeunesse représente souvent une part considérable de la population en Afrique comme en Asie. Elle est toujours, directement ou indirectement, impliquée dans les événements sociaux et politiques de leur nations respectives et de plus en plus souvent au-delà même de leur frontière. Généralement relégué au statut d'observateur, l'expérience nous a montré que le jeune peut et doit agir tant sur les problèmes du présent que les solutions du futur. Malgré leur exclusion de nombreux cercles de décision, ils prouvent tous les jours et sur tous les continents qu'ils peuvent être une force de proposition insatiable, capable de renouveler les modèles de décision et de mettre en oeuvre leurs ambitions.

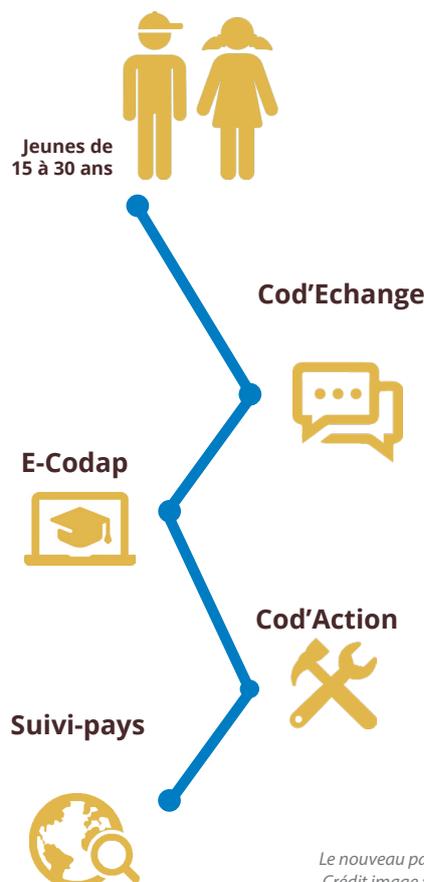
« une demande réitérée par presque l'entière majorité des participants »

Le Codap veut soutenir cette place en renforçant l'image des jeunes comme acteurs du changement dans la promotion et la protection des droits humains. A cet effet, il estime nécessaire de soutenir et promouvoir les initiatives portées par les jeunes au-delà de leur cercle de réflexion.

Comment? Par la mise en place d'une plate-forme offrant un espace commun pour communiquer et échanger sur son projet. Grâce à son réseau de partenaires, de bénévoles et d'anciens participants, cet espace sera un vecteur unique pour s'informer, échanger, s'émanciper davantage, et développer d'éventuelle collaboration à court ou long terme.

stratégique et des capacités d'exécution spécifiques afin de de mettre à disposition des outils et une ergonomie adaptés à son objectif. Ce fut l'un des axes majeurs de nos nombreuses réunions! Aujourd'hui, après plusieurs mois de réflexion et de concertation, nous nous lançons dans sa réalisation. A ne pas manquer!

Soutenir la place des jeunes n'implique pas uniquement d'en faire la promotion sur une plate-forme Internet. C'est aussi générer des espaces de rencontres, d'échanges et de débats entre un jeune et un citoyen lambda. Les plus anciens y reconnaîtront ici les Cafés des Libertés. Les autres peuvent s'imaginer des formats innovants et surprenants suscitant discussions et questions sur les attentes et besoins de la jeunesse souhaitant s'engager dans la construction de société respectueuse des droits fondamentaux.



Cette plate-forme est une demande réitérée par presque l'entière majorité des participants aux formations du Codap. Sa mise en oeuvre demande une réflexion

Une double approche prometteuse:

L'expérience du Codap, acquise à travers trente années de formations auprès de la jeunesse à l'étranger comme en Suisse, en fait un interlocuteur de poids dans la société civile active dans le domaine des droits humains. Son dynamisme, porté par la diversité et la volonté des bénévoles et par les générations passées, présentes et futures, lui permet de se repositionner et de se projeter pour les années à venir avec sérénité. L'adoption d'une double approche se focalisant tant sur le jeune que sur son environnement s'annonce prometteuse.

LE CODAP 2.0

Cette année fut une année de changement et d'innovation au Codap. A l'heure où nous imprimons cette édition des Echos Militants, plus de 88 étudiants ont achevé la première session de formation à distance proposée dans la nouvelle stratégie du parcours de formation du Codap.

« plus de 350 demandes d'inscriptions »

Fruit de cette volonté d'approfondissement, un nouvel outil est venu s'intégrer au parcours de formation du Codap. La mise en place d'une plate-forme de formation à distance est tout d'abord un moyen de répondre aux demandes des militants en faveur des droits de l'Homme à l'international, avec plus de 70% des participants à nos précédentes formations résidant hors Europe. C'est aussi l'occasion pour le Codap d'élargir la base des militants ou défenseurs pouvant accéder à une formation initiatique en matière de promotion ou protection des droits humains. Avec plus de 350 demandes d'inscriptions, cette première session a en effet connu un véritable engouement !

La formation en présentiel se veut une formation éminemment pratique, où chaque participant est amené à travailler sur un projet dont il ou elle est à l'initiative ou dans lequel il ou elle est impliqué, au sein d'une organisation de la société civile. De retour auprès de cette dernière au terme de la formation, l'objectif est que chacun puissent être à même d'appliquer et de partager les outils méthodologiques présentés et de mener à bien la mise en œuvre de leur projet selon les termes, les objectifs et les moyens qu'ils auront définis.

Pourquoi une formation à distance ?

Ainsi, les modules « Formuler sa problématique » et « Construire son cadre logique » proposés en ligne permettent de dispenser les bases nécessaires à la formulation de son projet avant la formation en présentiel. Les participants disposent dès lors de bases communes et peuvent d'avantage profiter de la formation terrain pour s'avancer sur des aspects techniques ou stratégiques qui correspondent plus exactement à la problématique et aux activités prévues dans son projet de promotion ou de défense des droits fondamentaux.

Pour cette première session en ligne préalable au Cod'Action - Burkina Faso, 88 militants actifs dans des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest ont déposé leur projet et participés aux évaluations en ligne. En effet, chaque module présentant les aspects conceptuels et les outils méthodologiques propre à la gestion de projet en faveur des droits humains est accompagné d'un questionnaire - mixant questions à choix ouverts, questions à choix multiples et vrais/faux - de restitution des connaissances et d'analyse de cas.

Version bêta à venir

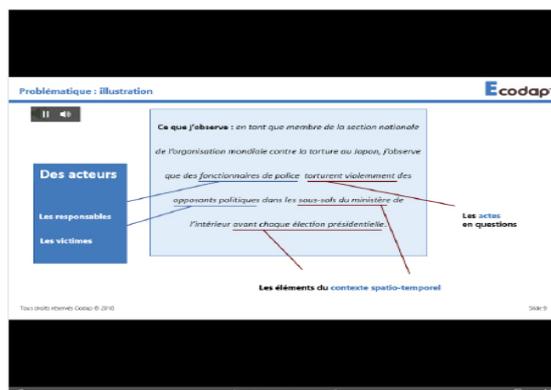
A l'heure actuelle, la plate-forme de formation à distance est accessible directement depuis le site internet du Codap. Chacun se connecte à l'aide des identifiants de connexion reçus après avoir soumis un dossier d'inscription complet et valide. Ainsi, le contenu des modules reste accessible à tous à chaque instant.

Thibault BACHMANN

Stagiaire Communication et Recherche de fonds, CODAP

C'est aussi un lieu privilégié de mise en relations et de partage d'informations entre défenseurs des droits humains, pour le Codap comme pour les participants.

« une sources d'informations reconnus »



Présentation avec narratif audio
Crédit image : Codap

Avec plus de 15 nationalités représentées dans toutes l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb, pour des participants âgés entre 22 et 35 ans dont 50% dispose d'un niveau Master, la mise en place d'une plate-forme d'échange en complément des modules de formation peut s'avérer rapidement devenir un outil pertinent et une source d'informations reconnu pour les militants en faveur des droits humains.

La 1ère session E-Codap en bref :

- 15 jours de formations
- 348 demandes d'inscriptions
- 98 dossiers complets
- 95% des participants estiment la formation « Tout-à-fait » utile
- 45% des participants jugent la forme du contenu « Très bonne »

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

LE BENIN SOUS LA LOUPE

Ralmeg Gandaho

Président de Changement Social Bénin

L'Examen Périodique Universel (EPU) est un mécanisme établi par la résolution 60/251 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 15 mars 2006. Il permet l'évaluation des différentes actions des autorités politiques étatiques en faveur de la consécration et de l'effectivité de la mise en œuvre des droits humains. Après ses premier et deuxième examens, respectivement en 2008 et en 2012, la République du Bénin a passé son troisième Examen Périodique Universel (EPU) le 10 Novembre 2017. Ce dernier a connu une large implication de la société civile béninoise.

Elaboration du rapport alternatif

Lors de son deuxième passage à l'EPU en 2012, des recommandations ont été faites à la République du Bénin par ses pairs pour l'amélioration de l'environnement des droits humains. Les Organisations de la Société Civile (OSC) béninoise, accompagnées de Changement Sociale Bénin (CSB) ont mis en place une plateforme regroupant les différents acteurs de la société civile. L'objectif était de contribuer à la dissémination et à la vulgarisation de ces recommandations afin d'inciter les acteurs - tant étatiques que privés et civils - à s'investir dans leur implémentation. Cette plateforme fut le point de départ non seulement d'actions de renforcement de capacités des acteurs des médias et des OSC, mais aussi d'activités de vulgarisation desdites recommandations ainsi que du Plan d'Actions National y afférant. Elle a pu s'appuyer sur le soutien financier et technique du Bureau Régional Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme (HCDH-BRAO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le 23 novembre 2016, la première étape fut l'organisation d'une activité faisant le bilan de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU 2012, en vue de la rédaction du rapport alternatif pour l'EPU 2017. La plateforme a permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations, menant à la rédaction et la soumission du rapport alternatif des OSC.

Deuxième étape : le plaidoyer

A la suite du dépôt du rapport, le 30 Mars 2017, les OSC se sont mobilisés pour le plaidoyer tant au niveau national qu'international. Les deux rendez-vous importants de cette deuxième étape ont notamment été la pré-session locale du 22 septembre 2017 - au Bénin Royal Hôtel, Cotonou - qui a réuni les OSC ainsi que des missions permanentes au Bénin, puis la pré-session, coordonnée par UPR-Info, à Genève du 10 au 13 Octobre 2017, où la société civile béninoise a été représentée par une délégation de sept personnes.

Acet effet, trois membres de cette délégation provenaient de l'ONG Changement Social Bénin, dont un a bénéficié d'une prise en charge par le CODAP. En outre, toute la délégation a pu jouir de l'accompagnement technique du CODAP qui a consisté en l'arrangement de rendez-vous avec des diplomates pour un plaidoyer de haut de niveau en vue de porter les suggestions de recommandations des OSC. Une délégation de cinq personnes a représenté la société civile à la session qui a connu l'examen du Bénin par le Conseil des Droits de l'Homme le 10 Novembre 2017 à Genève.

Ce travail de plaidoyer a porté des impacts positifs et à la satisfaction de tous. 191 recommandations sur les 198 ont été acceptées et 7 ont été rejetés aux termes du rapport final adopté par le Conseil des Droits de l'Homme, le 19 mars 2018. Plusieurs thématiques, relevées lors du plaidoyer des OSC, ont été prises en compte dans les recommandations

acceptées. A savoir la protection de l'enfance (52 recommandations), situation en milieu carcéral (14 recommandations), promotion et protection des femmes (34 recommandations), accès à la justice (5 recommandations), éducation aux droits humains (12 recommandations), lutte contre la torture (6 recommandations), droits économiques sociaux et culturels (39 recommandations), situation des personnes en situation de handicap ...etc.

Nos perspectives pour la suite

L'acceptation par la République du Bénin des recommandations qui lui sont faites à l'occasion de son examen implique son engagement à leur mise en œuvre. Jusqu'à son prochain examen, l'Etat devra prendre les mesures idoines dans chaque domaine concerné pour répondre à ces recommandations. La réussite de cette étape et la préparation pour l'examen prochain nécessite une bonne coordination inter-institutionnelle, intégrant tous les ministères sectoriels voire toutes les institutions de la République dûment concernées, sous la supervision d'une plateforme installée à cet effet. Pour ce faire, nous recommandons la mise en place d'un comité inter-ministériel en charge de la mise en œuvre des recommandations.

La réussite de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU 2017, comme pour toutes les observations finales des Organes de traités des Nations-Unies, nécessite une démarche coordonnée et inclusive qui fédère les énergies des acteurs tant étatiques que non étatiques, notamment de la société civile. Cette synergie d'actions est cruciale pour une mise en œuvre concertée des recommandations. Elle permettra en effet de créer un espace de dialogue pour discuter des mesures de mise en œuvre afin de s'assurer de leur caractère holistique.

LE CAMPUS DES DROITS DE L'HOMME 2017

LES TEMPS FORTS

Keli Désirée

*Juriste - Enquêtrice à l'OIDH
Coordinatrice-adjointe Campus des Droits de l'Homme 2017*

Créé en 2014, le Campus des Droits de l'Homme (CDH) est une initiative de l'ONG Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH). C'est un programme de formation destiné aux jeunes leaders pour le renforcement de leurs capacités en matière de Gouvernance Démocratique et des droits humains. Cette initiative se veut contributive à l'effort de l'Etat de Côte d'Ivoire de faire de sa jeunesse, une entité responsable.

Plusieurs rapports d'ONG relatifs aux différentes crises socio-politiques qui ont secoué le pays durant deux longues décennies de conflit (1), ont dépeint la jeunesse comme actrice principale des remous politiques et sociaux. Représentant 77% de la population (2), le cycle de violences qui a marqué l'histoire récente de la Côte d'Ivoire amène le constat d'une instrumentalisation de la jeunesse ivoirienne par les politiques. Sept ans après la fin du conflit armé, le retour à la normalité se fait de façon progressive.

Ainsi, les tensions déjà vives au sein des principales formations politiques du pays et la lenteur dans le processus de réconciliation nationale, mis en place par les autorités ivoiriennes, constitue une menace aux enjeux des échéances électorales de 2020.

L'OIDH, conscient du fait que ces divergences politiques pourraient déboucher sur un nouveau cycle de violences sur fond d'instrumentalisation

de la jeunesse, a jugé pertinent d'organiser la troisième édition du campus des droits de l'homme suivant le thème : « Droits de l'homme et responsabilité des jeunes face à la recomposition du paysage socio-politique ivoirien ».

Rendu possible grâce à l'appui technique du CODAP et de l'American Jewish World Service (AJWS), 25 jeunes leaders porteurs de projets novateurs, ont été sélectionnés et formés pendant 5 jours.

Plusieurs modules connexes et des présentations en rapport avec la thématique ont rythmé l'apprentissage théorique et pratique.

*Les participants du CDH 2017
Crédit photo : OIDH*



Quels types de modules sont abordés ?

Le fonctionnement des systèmes de protection des droits humains, le droit international humanitaire et les principes liés aux valeurs démocratiques et citoyennes sont autant de modules qui ont été dispensés durant la formation.

Aussi, d'autres thématiques relatives aux fléaux d'actualité qui affectent la jeunesse, notamment l'immigration irrégulière,

l'extrémisme violent (religieux) et la radicalisation des jeunes, ont été également abordées.

« une plate-forme numérique a été mise en place »

Toujours dans le cadre de la formation, les participants ont été entretenus sur le Web activism. Ce module visait un usage plus efficient de l'outil informatique et des réseaux sociaux par les apprenants. De plus, l'objectif de ce module à l'issue de la formation consistait à sensibiliser plus efficacement les populations et surtout les jeunes sur les droits humains et les valeurs démocratiques, au moyen d'articles, de post, de vidéos etc. Pour ce faire, une plateforme d'échanges numérique a été mise en place en vue de permettre aux participants d'interagir sur la toile.

Le panel sur la démocratie et alternance pacifique en Côte d'Ivoire : Rôle de la jeunesse responsable, qui était une sorte de « causerie débat » entre participants et panélistes, traitait du rôle de la jeunesse ivoirienne face à la mutation du paysage socio-politique ivoirien et aux enjeux des échéances électorales de 2020.

Visite de la CNDHCI

Une visite dans les locaux de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI) a permis à la délégation des participants au Campus des Droits de l'Homme de s'imprégner de la mission régalienne et des moyens mis en oeuvre par les autorités publiques. Rappelons qu'

en plus des modules de formation, les participants ont eu la possibilité de prendre part à des activités parallèles, notamment une visite d'immersion et une soirée culturelle.

« s'imprégner de la mission régaliennne de la Commission »

Une visite dans les locaux de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire a permis à la délégation du CDH (participants et comité d'organisation), de s'imprégner de la mission régaliennne de celle-ci. Rappelons que la CNDHCI est une institution étatique qui traite des questions liées à la promotion, à la protection et à la défense des droits humains en Côte d'Ivoire. Cette visite a été effectuée grâce à une audience que les dirigeants de cette institution ont bien voulu accorder à la délégation du CDH.

Une soirée culturelle

L'initiation de la soirée dite culturelle répond à un besoin de faire connaître sa culture, ses us et coutumes à ses condisciples. L'idée, ici, c'est d'apprendre des cultures des uns et des autres, surtout que la Côte d'Ivoire est riche de sa diversité culturelle avec plus de 68 groupes ethniques.

Après quatre jours de formation intense, chaque participant est conduit à présenter aux formateurs du comité d'organisation, les modalités de leurs projets. La finalité de cet exercice a consisté pour eux, d'avoir une visibilité claire des tenants et aboutissants de leurs différents projets au regard des observations et recommandations des formateurs.

Chacun des participants a été sélectionné selon la pertinence et la faisabilité de son

projet. Ainsi, les projets proposés ont tourné autour des problématiques d'actualité en Côte d'Ivoire, notamment la délinquance juvénile, la surpopulation carcérale et les violences faites aux femmes et aux enfants.

Recommandations des participants

Dans un message adressé à toutes les parties prenantes au Campus des Droits de l'Homme, les participants ont tenu à donner leurs différentes impressions à travers remerciements, recommandations et engagements. Au titre des recommandations, formulées à l'endroit de l'OIDH et de ses partenaires, l'on a pu retenir trois des plus pertinentes :

1. Favoriser la mise en place effective d'une plate-forme des bénéficiaires du CDH 2017
2. Accompagner toutes les initiatives des bénéficiaires du CDH 2017
3. Initier une activité, un moyen de partage d'expériences à chaque édition du CDH avec les anciens participants.

Notes :

1. *La crise ivoirienne de 2010-2011 est une crise politique en Côte d'Ivoire qui débute après le second tour de l'élection présidentielle ivoirienne de 2010, le premier scrutin depuis 10 ans, dont le résultat amène à un différend électoral, à la suite de fraudes présumées. Les deux candidats, Laurent Gbagbo, président sortant et reconnu par le Conseil constitutionnel, et Alassane Ouattara, reconnu par la Commission électorale indépendante et la communauté internationale, revendiquent chacun la victoire. Laurent Gbagbo est finalement arrêté le 11 avril 2011. Le dernier bastion pro-Gbagbo tombe le 4 mai suivant ; le même jour, Alassane Ouattara est proclamé chef de l'État par le Conseil constitutionnel. Dans son rapport rendu le 10 août 2012, la Commission d'enquête nationale mise en place après l'investiture de Ouattara estime le nombre de morts total à 3 248 (1 452 morts imputées au camp Gbagbo, 727 au camp Ouattara et 1 069 non attribuées à un camp ou l'autre en raison de problèmes d'identification des victimes).*

2. Institut National de la Statistique, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014*. Abidjan : novembre 2014.



*Un peu de culture et beaucoup de fun !
Crédit image : OIDH*

PROJET LAUREAT UEDH 2017 : IMMIGRÉ MOINS 2.0

Coulibaly Ben Souleymane

Coordinateur-projet au Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest - Section Côte d'Ivoire

Je suis Coulibaly Ben Souleymane, Coordonnateur de Projet au Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest section Côte d'Ivoire (FOSCAO-CI) et Coordonnateur Projet Pays, Prix UEDH 2017. J'ai décidé de participer aux Universités d'Été des Droits de l'Homme du Centre d'Information et de Formation en matière de Droits de l'Homme en Afrique (CIFDHA) pour deux raisons.

La première est liée au thème des UEDH 2017 à savoir "la lutte contre la traite des personnes, les formes contemporaines d'esclavage et de servitude en Afrique". La deuxième raison est relative à mon implication dans la mise en oeuvre du "Projet d'Information et de Sensibilisation des Jeunes Potentiels Migrants et de Réintégration Socioéconomique des Migrants de Retour" du FOSCAO-CI en qualité de Coordonnateur Local du Projet.

*Coulibaly Ben Souleymane
Crédit photo : FOSCAO-CI*



Le lien ainsi établi entre la deuxième raison et la première rendait ma participation à cette formation capitale pour moi et nécessaire pour mon organisation.

Les Universités d'Été des Droits de l'Homme (UEDH) sont le rendez-vous par excellence du renforcement des capacités des jeunes activistes des Droits Humains de l'espace Ouest-Africain. Elles leur offrent les outils pour mieux impacter leur communauté et perpétuer leur quête inlassable de contribution à l'amélioration de la situation des Droits de l'Homme. Quant au Prix UEDH, c'est une distinction dont l'objectif était de récompenser une initiative ou un projet porté par un pays et qui contribuerait au mieux à apporter des solutions aux questionnements soulevés par la thématique des UEDH 2017.

Après notre admission aux UEDH 2017 suivie de la publication de la liste des candidats retenus par le CIFDHA issus de huit pays de l'Afrique de l'Ouest, j'ai facilité une rencontre de prise de contact entre les participants sélectionnés de la Côte d'Ivoire aux UEDH 2017. C'est ainsi que nous avons tenu deux réunions au siège du FOSCAO-CI.

« une formation capitale pour moi et nécessaire pour mon organisation. »

L'accueil du comité

La première rencontre a porté sur la présentation des organisations participantes notamment le Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest section Côte d'Ivoire (FOSCAO-CI), l'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH), l'ONG Agir pour la Démocratie, la Justice et la Liberté (ADJL-CI) et le District Autonome d'Abidjan; la participation à la soirée culturelle au cours des UEDH à travers la présentation de la Côte d'Ivoire et un sketch en rapport

avec la thématique des UEDH notamment « la lutte contre la traite des personnes, les formes contemporaines d'esclavage et de servitude en Afrique ». La seconde réunion a consisté en une présentation des initiatives individuelles en lien avec la thématique des UEDH et un *brainstorming* sur les éventuelles initiatives collectives. A ces différentes rencontres, nous avons mis l'accent sur une participation remarquable et fructueuse de la délégation ivoirienne aux UEDH, matérialisée par l'assiduité à la formation et la recherche de financement de projets. Le thème de cette année cadrerait bien avec l'actualité du moment en Côte d'Ivoire, notamment en terme de migration irrégulière.

« Immigrés Moins 2.0 »

Concernant les projets individuels que l'on pourrait présenter aux UEDH, mon projet, intitulé "Immigrés Moins 2.0", est un projet de lutte contre migration irrégulière et la traite des personnes en Côte d'Ivoire à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Il s'appuie sur les leaders de jeunesse des localités les plus touchées par ce phénomène, qui, après information et formation, seront les acteurs clés de cette sensibilisation.

A notre arrivée à Ouagadougou, nous avons bénéficié d'un bel accueil du comité d'organisation, composé du CIFDHA et du CODAP, ainsi que des autres délégations participantes. Durant la formation, la qualité des interventions et des cas pratiques ont intensifié notre flamme militante et la nécessité pour nous d'apporter le changement au sein de nos communautés relativement à la thématique traitée. En outre, les modules sur la traite des personnes, le trafic illicite des migrants, la migration irrégulière, les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme ont retenu notre attention. La particularité

de l'édition 2017 des UEDH a été pour nous le Prix UEDH, destiné à récompenser le meilleur projet-pays sur la thématique des UEDH.

« les réseaux sociaux n'étaient pas mis à contribution dans la lutte contre la migration irrégulière »

C'est ainsi que nous nous sommes lancés à la conquête de cette prestigieuse distinction qui nous permettrait non seulement de jauger nos capacités rédactionnelles en matière de conception de projet, après une formation pratique reçue aux UEDH 2017. Le comité d'organisation nous a demandé de rédiger seulement le cadre logique du projet avec l'idée selon laquelle la mise en œuvre du projet devra s'étendre sur 6 mois. Le choix du thème de notre projet « migration et traite des personnes » s'est fait sans grande difficulté vu que le contexte ivoirien s'y prêtait favorablement. Après des échanges participatifs, nous sommes convenus de mettre l'accent sur la formation des leaders d'organisations de jeunesse sur la migration irrégulière et la traite des personnes et la sensibilisation à l'attention des jeunes en mettant à contribution les activistes numériques et les médias sociaux. Nous partions du constat selon lequel les réseaux sociaux n'étaient pas mis à contribution dans la lutte contre la migration irrégulière et la traite des personnes en Côte d'Ivoire.

Face à face avec le jury

L'introduction des technologies de l'information et de la communication à travers un concours de création numérique et une campagne de sensibilisation digitale a donné une touche particulière et innovante à notre projet. En plus du cadre logique, j'ai conseillé à mes amis d'élaborer un chronogramme de mise en œuvre du projet pour essayer de se démarquer des autres présentations, c'est ainsi qu'avec le soutien de mes pairs, j'ai défendu le projet

de la Côte d'Ivoire devant un jury d'experts. Malgré une bonne prestation de l'avis de mes amis, la compétition n'était pas gagnée d'avance au regard des bonnes propositions qu'avaient présenté les autres pays.

et la Traite des Personnes en Côte d'Ivoire » était inédite : celle de mettre en pratique les connaissances apprises et d'en apprendre davantage sur la conception et la gestion de projet.



Exemple de visuels Bon à Savoir
Crédit image : FOSCAO-CI

« concours de créations numériques »

Quand vint l'heure de la proclamation des résultats, l'angoisse et le stress s'emparaient de chacun de nous. Toutefois, nous étions préparés à accepter les résultats car estimant avoir beaucoup appris au cours de cette formation. La bonne nouvelle lâchée par le Coordonnateur International du CODAP a été pour nous une délivrance et un moment de communion, d'une part entre les membres de la délégation ivoirienne et d'autre part entre nous et les autres délégations participantes qui n'ont cessé de nous congratuler. Le plus dur venait de commencer pour nous, dès cet instant.

Il faut noter qu'au cours des UEDH, nous avons vu nos capacités renforcées en matière de conception et de gestion de projet mais l'opportunité que nous offrait le Projet Pays « Projet de Formation et de Sensibilisation des Jeunes sur la Migration Irrégulière

Après l'obtention du Prix UEDH 2017, nous avons commencé à travailler sur les différents documents-pilotes notamment le budget, les termes de référence des différentes activités ainsi qu'à améliorer la qualité du cadre logique. A chaque membre de la délégation est revenue une tâche bien précise dans la coordination du projet, c'est ainsi que la représentante du District d'Abidjan Mme Konate Rhoquiah a bénéficié de la coordination adjointe du projet et de la logistique, le représentant de l'OIDH M. Ouelle Irika Francis a hérité de la comptabilité, Mme Anani Simonne Pierrette de l'ADJL-CI s'est vue octroyée la communication. A leur demande, j'ai accepté d'être le coordonnateur du projet.

Et ensuite ?

Ensuite durant tout ce processus de rédaction, nous avons bénéficié de l'expertise et de l'assistance technique du CODAP à travers le Coordonnateur International M. Mickaël Reppelin et du CIFDHA par l'entremise de son Président, M. Urbain Yameogo. Leurs apports nous a permis de polir les différents documents-pilotes et d'avoir une bonne visibilité sur le lancement du projet.

« mener la formation des leaders d'organisations de jeunesse »

L'autre fait marquant de cette passionnante aventure a été la mobilisation des fonds additionnels pour la mise en œuvre du projet pays car nous sommes repartis des UEDH avec dans la cagnotte la seule valeur du Prix, toute chose qui ne rendait pas possible la mise en œuvre du projet. A ce niveau, le CODAP a encore fait parler de lui en acceptant de financer 75% du budget et mieux, en marquant sa disponibilité à nous accompagner dans la mobilisation des 25% restant auprès des partenaires financiers locaux. Et ce fut chose faite car grâce à ce coup de pouce, nous avons bénéficié du soutien de la Fondation Friedrich Naumann Côte d'Ivoire pour la prise en compte des 25% restant du budget.

Les aspects techniques et financiers étant solutionnés, nous avons commencé sereinement la mise en œuvre du projet par

une formation des formateurs à l'attention des membres de l'équipe et faite par les délégations du CODAP et du CIFDHA.

Ensuite, nous avons mené la formation des leaders d'organisations de jeunesse retenus après appel à candidature en provenance de Daloa et Anyama, deux communes de la Côte d'Ivoire fortement touchées par le phénomène de la migration irrégulière. Ces

des personnes et nous permettre ainsi de récompenser les auteurs des trois meilleurs lots de visuels et d'avoir les outils de la sensibilisation digitale.

L'importante charge de travail à ce niveau (4 visuels par candidat) à faire reculer certains intéressés car sur 20 candidats attendus seulement 13 ont pu postuler soit un taux de participation de 65%. Comme

prévu, les auteurs des trois meilleurs lots de créations numériques ont été récompensés au cours d'une cérémonie organisée à cet effet.



L'équipe du projet Immigré Moins 2.0
Crédit photo : OIHD

leaders sont repartis enrichis sur les notions liées à la migration irrégulière, à la traite des personnes et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication avec l'engagement de transmettre la formation reçue à leur communauté.

À l'issue de la formation et dans la perspective de la campagne de sensibilisation digitale, nous avons lancé un concours de création numérique à l'attention des activistes sur le web les invitant à proposer quatre visuels chacun. Notamment deux sur la migration irrégulière et deux sur la traite

Lancement de la campagne

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur le web pour la lutte contre la migration irrégulière et la traite des personnes, nous avons fait appel à un infographiste senior, lauréat du premier prix du concours numérique. Son rôle était d'améliorer la qualité de l'ensemble des visuels primés et de proposer des dessins en lien avec l'une des rubriques de la campagne, notamment celle dénommée « Bon à Savoir ».

C'est ainsi que nous avons traités les douze visuels abordant plusieurs thématiques : trois visuels sur la migration irrégulière, trois visuels sur la traite des personnes, quatre visuels sur les opportunités d'insertion au niveau local et deux visuels sur l'influence négative des réseaux sociaux.

En plus des publications des visuels sur les pages de la campagne et sur celles des volontaires en ligne qui sont les leaders de jeunesse ayant pris part à la formation, il est bon de retenir nos trois rubriques notamment :

Bon à Savoir

Présente à l'aide de dessins les différences entre la migration légale et illégale, les nuances entre la migration irrégulière et la traite des personnes, les éléments constitutifs de la traite des personnes et le mode opératoire des recruteurs.

Témoignages

Regroupe des témoignages de migrants retournés en Côte d'Ivoire (voir encadré ci-contre).

L'Eldorado C'est ICI

Valorise les modèles de réussite et des opportunités d'insertion au niveau local.

*Témoignage d'un candidat à l'émigration
Crédit photo : ODH*

Sangaré Mousa, candidat à l'émigration

Je vendais les téléphones portables à Anyama. J'arrivais à subvenir à mes besoins mais il y avait un phénomène grandissant autour de moi : les départs pour l'Italie.

En effet, vue les charges de famille dont je suis le premier fils, les choses commencèrent à se compliquer. Pour être le héros de la famille, j'ai donc décidé de partir. J'ai pu regrouper un peu d'argent. Avec le peu d'économies que j'avais fait, je suis d'abord parti au Mali et par la suite en Libye.

C'est en Libye que les choses se sont compliquées. Les gens qui devaient nous faire traverser pour l'Italie n'étaient pas clairs. On a eu de sérieux problèmes. Emprisonnement, traitements inhumains et même des meurtres.

J'ai pu échapper à ça et j'ai tout fait pour retourner au pays.

LE PARLEMENT DES INAUDIBLES

Jean-Claude Etienne

Co-Président du Collectif 17 octobre

Propos recueillis par : **Alexandra Yosef**

Mardi 5 juin. Nous sommes en plein milieu de l'après-midi. Les températures sont plus qu'estivales. On sonne à la porte ! C'est Jean-Claude. Je lui fais visiter les nouveaux locaux et lui propose que nous allions nous installer au bord du lac pour l'interview. Maintenant que nos nouveaux locaux se situent à deux pas du Léman, autant en profiter. Après une petite glace bienvenue, nous nous installons sur la rade. J'enclenche le dictaphone, et c'est parti pour un beau moment de partage et de confidences.



Jean-Claude Etienne
Crédit photo : UN Photo / Jean-Marc Ferré

Alex : qui es-tu, Jean-Claude ?

J.C. : Je suis entré au Collectif du 17 octobre il y a déjà plus de 3 ans et je suis actuellement l'un des deux co-présidents, au côté de Chantal Schneider d'ATD Quart-Monde.

Alex : qu'est-ce qui t'as poussé à entrer dans le collectif ?

J.C. : J'ai été en lien pendant un moment avec des personnes en bas de l'échelle sociale, en tant qu'ex-consommateur de drogue. L'aide sociale, j'ai pas mal connu. D'ailleurs, j'y suis encore et je vois qu'il y a beaucoup à lutter, ne serait-ce que pour qu'il y ait un minimum de dignité

en tant qu'être humain à vivre dans ces conditions-là, car ce sont des situations que l'on n'a pas choisies. Et j'ai toujours eu un côté militant, de dire soyons acteur des choses qui nous concerne, ne laissons pas les autres décider pour nous. Voilà ! Les associations qui m'avaient aidé, je pense à Café Cornavin par exemple, qui sont partenaires du collectif du 17 octobre, c'est comme cela que j'ai connu ce que faisait le Collectif. De fil en aiguille cela m'a intéressé, j'ai participé à ma façon et on m'a proposé d'intégrer le comité.

Alex : qu'est-ce donc le Collectif et en quoi la mission qu'il s'est fixé a su piquer ton intérêt ?

J.C. : Le 17 octobre, c'est une journée qui est maintenant reconnue par l'ONU, qui est la Journée mondiale du refus de la misère. C'est parti du fondateur d'ATD Quart-Monde, Joseph Wresinski. Lui il était pas mal actif, justement, avec les personnes que l'on appelait le « quart monde », c'est-à-dire toute cette frange de la population, qui ici, dans nos villes, dans nos pays industrialisés, ne bénéficient pas finalement de tout le développement financier, qui reste sur la marge, qui est toujours sur la page, mais qui reste toujours sur la marge. Le père Wresinski s'occupait de ces personnes là et il était révolté par la manière dont ces gens vivaient, la façon dont le monde politique ne s'en préoccupait pas et avec pas mal de militants, il a fini par faire accepter le fait que ne pas lutter contre la misère était une atteinte grave aux droits humains. On a la chance d'être accueilli en plénière lors de la journée de commémoration de la journée, au sein même de l'ONU, ce qui donne des moments très forts, car justement ce sont des moments où des personnes en difficultés peuvent, à un moment donné, franchir la porte de l'ONU et être présents à une plénière.

Alex : comment tout a commencé ?

J.C. : Ici à Genève, un collectif s'est monté incluant une bonne dizaine d'associations.

Une fois dans l'année, on essaie de monter des animations, toujours dans un lieu différent. A chaque fois on essaie de faire en fonction des lieux où l'on est accueilli. Typiquement à la Roseraie, nous étions en contact avec des personnes migrantes, Bateau Genève c'était plutôt des personnes à la rue... A la maison de quartier des Libellules, on a eu pas mal de familles. Donc à chaque fois que l'on va dans ces différents lieux, on voit d'autres facettes, d'autres aspects de la précarité.

Alex : précarité, un mot qui revient souvent, au fond qu'est-ce que cela signifie ?

J.C. : Précarité, misère, c'est des mots comme liberté et amour, des mots un peu fourre-tout où chacun met ce qu'il a envie d'y mettre. Précarisées, on peut avoir des personnes handicapées, des personnes à la retraite, des personnes qui ont des coups durs dans la vie, des personnes toxico-dépendantes. Le périmètre est extrêmement large et finalement on voit que cela touche beaucoup de gens, même au-delà de ce ceux qui la vivent au quotidien. Souvent, quand j'entends les gens parler de précarité sans la vivre au quotidien, il exprime surtout leur peur, comme s'ils ne voulaient pas la voir, ou essaie de l'éviter. Ne pas en parler, c'est peut-être un moyen pour eux de l'éviter, par peur d'une contagion. Peut-être qu'en parlant avec quelqu'un dans cette situation, je risque de "choper la précarité". Des fois, j'ai un peu ce sentiment que je n'ai pas envie que cela m'arrive et puis du coup j'ai pas envie de la voir. Donc l'idée c'est aussi de créer des passerelles, de faire remonter cette vision de la précarité, aussi par les personnes qui la vivent, qui ont un regard bien lucide sur le chemin qui les a amené là. Voilà mes rêves. Voilà ce que j'aimerais bien qu'il se fasse. Parfois c'est juste que l'on change le regard que j'ai sur moi, me dire bonjour, que l'on me considère pour ce que je suis. Cela vaut la peine de faire remonter ces paroles.

Alex : certains témoignent tout-de-même ?

J.C. : Quand j'entends certains témoignages ça va très très vite. Le gars, il a son boulot, sa petite vie de famille et pour je ne sais pas quelle raison il arrive, la valise est devant la porte. Parce qu'un moment donné, il a recommencé à picoler ou alors une histoire de couples. La première question qui se pose : je vais où ? Je vais dormir où ? Je vais chez un pote, le temps de trouver un appart un truc. Trouver un appart', cela ne se fait pas forcément en trois jours. Au bout d'un moment, le copain te dit t'es gentil j'ai aussi ma vie. Donc je m'en vais mais je vais où ? Dans un foyer... sinon dormir dans ma bagnole ? L'étape d'après : monsieur, ça fait déjà un moment que vous arrivez en retard au boulot ! Et là on n'ose même pas dire que l'on dort dans une voiture... Tu perds ton boulot aussi. Après tu fais quoi, tu paies comment tes factures ? Des témoignages de ce genre-là j'en ai entendu plus que de raison. Et je ne parle même pas des gens qui travaillent, qui sont à l'aide sociale, parce qu'ils n'arrivent même pas à payer leurs factures à la fin du mois.

Alex : comment est né l'idée du Parlement des Inaudibles ?

J.C. : Il faut se mettre dans le truc. On utilise certains outils pour faire remonter la parole des gens durant nos événements, en concertation avec les membres du Collectif. Pour les 30 ans, il a été proposé de visiter la salle du Grand Conseil. Pourquoi ne pas contacter aussi les membres du Grand Conseil, les décideurs du canton... élargir le cercle de discussions, avec des décideurs ? Et puis tiens cela pourrait être intéressant de faire un parlement, carrément. Vu que ces gens discutent de choses et d'autres et bien l'idée, c'est de discuter. L'idée était un peu de l'agora à la grecque, c'est-à-dire de discuter des choses de la cité, on se

retrouve sur la place publique, dans un lieu où chacun vient en tant que citoyen, en tant que membre de la cité, c'est-à-dire on laisse devant la porte le fait d'être à l'aide sociale ou d'être politicien et puis on vient parler de soi, de ce qui nous touche mais en tant que citoyen. Au début, on a évoqué un « parlement des pauvres » et après un membre du comité est venu avec « parlement des inaudibles ». Tout de suite, cela a beaucoup raisonné chez tout le monde. Donner la voix aux sans voix, à ceux



Oreille
Crédit image : Barb Vilagi

que l'on n'entend jamais, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'ont rien à dire !

Alex : comment concrètement s'est passé l'organisation et la place de ce Parlement des Inaudibles, une première pour le Collectif 17 octobre ?

J.C. : L'idée était pas de faire une mise en

scène et de singer un parlement. L'idée, c'était de s'inspirer justement de ce lieu d'échange démocratique en disant qu'il y a des gens de différents bords politiques, avec des idées qui ne sont pas forcément les mêmes - parfois pas du tout les mêmes - et de comment ils arrivent à délibérer. Il y a des travaux qui sont fait en amont. Il y a des moments de débats, mais il y a des travaux qui se font en commission et après ça repart en plénière. Il a fallu choisir des thèmes. Sans grande surprise, les 3 thèmes ressortis étaient le logement, le travail et la discrimination. On a réfléchi, échangé, palabré. Cela donnait l'occasion de prendre note de témoignages mais aussi de travailler autour de la prise de parole. C'est pas forcément évident de prendre la parole déjà devant les gens, de parler de soi, dans un lieu qui est quand même hors norme, dans le sens de hors de ce que les personnes connaissent. Ce n'est pas une zone de confort ! On s'est rendu compte que cela n'allait être une zone de confort pour personne, même pour les personnalités politiques car elles ne vont pas débattre entre pairs dans ce lieux-ci.

Alex : dans ce parlement, vous allez voter ?

Voter mais voter sur quoi, pour quoi ? La question de proposer un vote a fait beaucoup débat au sein du collectif. Si on vote, que fait-on des résultats. Ce n'était pas forcément clair mais faut dire qu'on était en plein dans l'expérimentation !

Alex : Et le jour J ?

J.C. : Alors on a contacté les média pour les informer que nous allions créer le Parlement des Inaudibles. Quelques médias de la place nous ont sollicité, intrigué par le nouvel OVNI politique que le collectif venait de créer. Il a eu des moments rigolos ! On vous appelle monsieur le co-président du collectif par exemple. La double casquette de co-président et bénéficiaire de l'aide social surprend parfois nos invités ! Quelques journaux, tv et radio

locales (Versoix, Radio Lac), le Courrier ont relayé l'info.

Et souvent, on nous a demandé et maintenant quoi, qu'est-ce que vous allez faire, à quand la 2ème édition ? Cela m'a foutu le vertige ! Parce que nous, on avait pensé cela pour le 30ème anniversaire de la Journée mondiale du refus de la misère. Ça s'arrêtait là. C'était une expérience de commémoration. Et on voit que non. On se rend compte qu'il y a quelque chose à creuser derrière mais que l'on n'a pas forcément les moyens.

Alex : qu'est-ce qui est ressorti de ce Parlement des Inaudibles ?

J.C. : Ce parlement s'est intégré dans une journée qui avait commencé par une visite de la vieille-ville, une visite du musée de la Réforme et de la Salle de l'Alabama. Les festivités s'étalant sur deux jours, on avait envie de créer des espaces de parole la veille du parlement pour amener un petit peu de matière pour lancer les débats, pour lancer le truc ! Force est de constater que malgré la curiosité que cela a pu susciter chez certains media, on peut pas vraiment dire que les politiques étaient au rendez-vous. La plupart de ceux qui sont venus étaient déjà sensibilisés à la problématique. Pour moi, c'était une petite frustration mais on a évité la monopolisation du temps de parole. Des trucs m'ont assez surpris. Par exemple, Alain Bolle, patron du CSP qui était présent, mais qui n'a pas pris la parole, mais il était en retrait et quand je lui ai posé la question il m'a répondu on prend assez souvent la parole. J.C.:

Alex : et en termes de perspective d'avenir ?

J.C. : Ce qui est beaucoup ressorti pour moi de ce parlement, est la question non pas de savoir pas comment on apporte des réponses concrètes à la précarité et à la paupérisation de la population mais comment contrôler des coûts. Je me souviens d'une discussion, à l'époque

où je consommait des choses diverses et variées. J'allais acheter de la daube au bord du Rhône et le gars qui m'avait vendu l'herbe est venu se poser à côté de moi. Il m'avait quasiment chialé dans le gilet en me disant qu'il avait honte de ce qu'il faisait, qu'il n'était pas venu en Suisse pour ça mais pour travailler. Sans d'aide, sans argent pour manger, cela devient la seule solution sans même pouvoir dire à ma famille d'où vient l'argent envoyé. Il m'a dit vivre dans la honte... Plus on limite les aides sociales, plus on arrive à des situations où les gens doivent bien se démerder. A la limite cuisiner des pâtes chez soi et aller les vendre sur l'espace public comme on le fait sur 90% de la planète. Mais ici, on tombe très vite dans l'illégalité. Même les musiciens de rue sont obligés d'avoir des horaires et des lieux bien précis. Surtout et c'est là où ça ce parlement est important pour moi, symboliquement : réfléchir un peu à ce que l'on veut comme société. Est-ce que l'on veut une société inclusive, une société où on vit tous ensemble, où on cherche un bien commun, un bien-être commun, où l'on cherche à vivre ensemble avec nos différences ou une société où on se repli sur soi, on ne discute qu'avec les gens qui nous ressemblent, on augmente les clivages, on va faire des ghettos de riches à Colony, des ghettos de pauvres à Vernier ! Et puis au milieu une classe moyenne qui paie des quantités d'impôts pharaoniques par rapport à leur revenu et qui se trouvent aussi déconsidérée. C'était un peu l'idée de ce parlement, de pouvoir se reconnecter, réapprendre à se parler et au-delà, de parler mais s'écouter... avec des lieux dédiés.

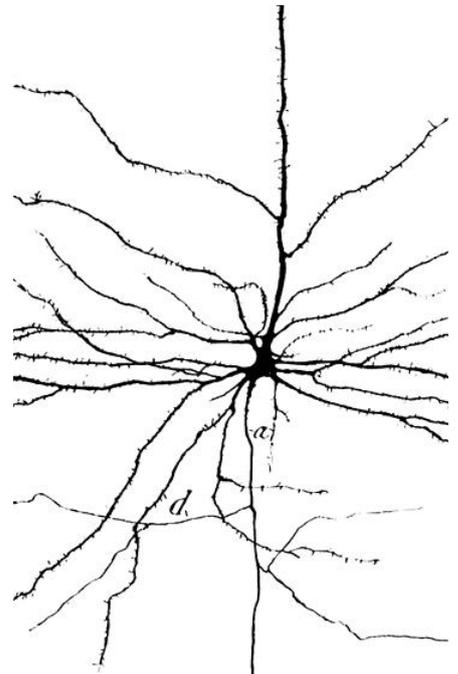
Alex: Finalement, le Collectif va-t-il lancer une deuxième édition du Parlement des Inaudibles ?

J.C. : Pour cette année, on réfléchit à quelque chose de moins ambitieux. On ne s'est pas trop encore comment, quoi, mais de remettre le travail sur le métier, de refaire un Parlement des Inaudibles dans le sens où maintenant on a un peu défriché

le processus. On sait comment mettre la chose en place et puis moi je pense, je vois par exemple, dans pas mal de cas, quand on amène du changement, on change l'environnement, cela se fait sur la durée, c'est-à-dire qu'il ne faut pas le faire une fois, ni deux fois, il faut le faire pleins de fois. C'est l'histoire du Petit Prince et du renard. Tous les jours on se verra à la même heure et on s'asseyera chaque jour un petit peu plus près et maintenant tu ne représentes rien pour moi, mais le jour ou je ne te verrais plus, tu me manqueras.

Alex : un mot de fin ?

J.C. : Je ne pense pas qu'un jour on puisse mettre fin aux différentes discriminations mais ne rien faire c'est baisser les bras et ça c'est juste inadmissible. Même si c'est complètement utopiste, j'y crois pas à une société égalitaire par contre je crois à une société où on arrive à voir que l'on a besoin de la différence cachée des autres. Pour vraiment construire quelque chose de sympa. On aura moins peur les uns des autres quand on arrivera à s'écouter.



INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Thibault BACHMANN

Stagiaire Communication et Recherche de fonds, CODAP

Le 16 octobre 2016, une coalition de 80 organisations suisses déposait une initiative visant à inscrire dans la loi une obligation de surveillance et de transparence en matière d'impact des activités des entreprises sur les droits humains et environnementaux. Dans son message du 15 septembre 2017, le Conseil Fédéral proposait de rejeter l'initiative sans lui opposer de contre-projet. Suite à l'audition du comité d'initiative, la commission juridique du Conseil des Etats reconnaissait la nécessité d'une mise en œuvre contraignante des principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE. Retour sur les péripéties juridiques d'une l'initiative populaire.

C'est lors de la conférence sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992 que l'idée d'une obligation pour les entreprises de prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux de leurs activités a émergé. L'Agenda 21 (Chapitre 8), signé par la majorité des parties, viendra ériger le principe de triple-comptabilité, où les entreprises sont appelées à communiquer à leurs parties-prenantes des informations sur les risques et impacts Environnementaux, Sociaux et en termes de Gouvernance (ESG), liés à leurs activités.

Standards volontaires ?

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) s'appuie tout d'abord sur des standards volontaires dont l'adoption serait guidée par le coût en terme de réputation, forçant les entreprises à anticiper les risques associés à leurs activités. Récemment, plusieurs études ont démontré que cela ne serait valable que pour les entreprises disposant d'une visibilité directe auprès des consommateurs (1).

En dehors de réglementations spécifiques, peu de gouvernements se sont aventurés à implémenter une législation contraignante en matière de contrôle des impacts ESG, par peur d'imposer de nouvelles contraintes aux compagnies, dans un marché concurrentiel à l'international. En effet, la RSE se heurte rapidement au principe de souveraineté où la majeure partie des activités d'une entreprise peuvent se situer en dehors de la sphère de juridiction nationale et ou celle-ci peut simplement décider de délocaliser ses activités dans des territoires aux législations moins rigides (2).

L'initiative sur les multinationales responsables veut apporter une réponse à ce dilemme en inscrivant dans la Constitution l'obligation du respect des standards et normes environnementales et en matière de droit humains des activités des multinationales dont le siège se trouve en Suisse, même à l'étranger. Allant au-delà du principe seul de *reporting*, le texte prévoit notamment des sanctions pour les multinationales et les PME, ainsi que leurs filiales, ne respectant pas les « standards reconnus mondialement ».

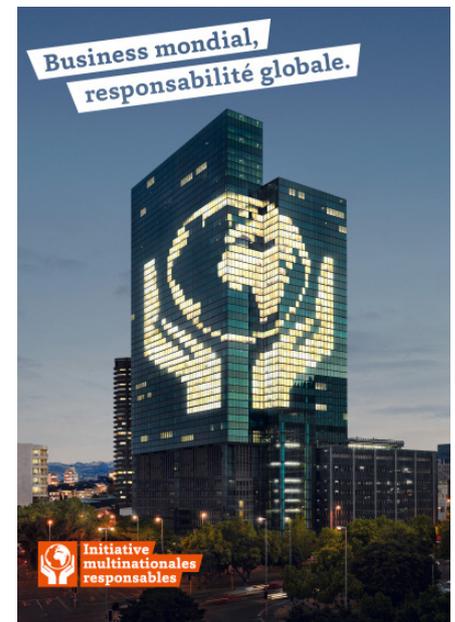
Réduction du champ de l'initiative

Ce mois de juin 2018, le Conseil d'Etat adopta un contre-projet indirect contenant des concessions importantes. Il prévoit notamment de réduire le périmètre d'application en portant cette obligation aux seules entreprises dépassant deux des seuils suivants : 40 Millions de francs au bilan ; 80 Millions de chiffre d'affaire ou 500 temps-plein en moyenne annuelle et seulement en cas « d'atteinte à la vie, l'intégrité corporelle ou la propriété selon les traités internationaux ratifiés par la Suisse ». Malgré ces reculs, la Suisse rejoindrait ainsi la France et l'Inde en matière d'obligation faites aux entreprises d'un devoir de diligence sur leur chaîne de production, avec des seuils toutefois plus bas, en comparaison.

Le comité a accepté de retirer l'initiative si le contre-projet était accepté en l'état, reconnaissant la nécessité d'un compromis qui permettrait d'accélérer l'inscription d'une obligation dans la loi. La campagne entre donc dans une phase d'incertitude, où le Codap et les 79 autres organisations partenaires restent suspendus aux choix des députés du Conseil National.

Notes :

1. Shabana, Kareem & K. Buchholtz, Ann & Carroll, Archie. *The Institutionalization of Corporate Social Responsibility Reporting*. Business & Society, 2016.
2. Vogel, David. *The Market for Virtue : The Potential and Limits of Corporate Social Responsibility*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press, 2005.



Flyer « Initiative Multinational Responsible »
Crédit image : Comité d'initiative

Le contre-projet point par point et des explications détaillées sur le site de l'initiative :

<https://initiative-multinationales.ch/>

INITIATIVE POPULAIRE : QUÉSACO ?

La grande majorité des gouvernements démocratiques reposent sur un système représentatif, où les électeurs et électrices nomment des représentants qui sont chargés de proposer des lois qui répondront aux attentes et demandes des différents groupes de la population.

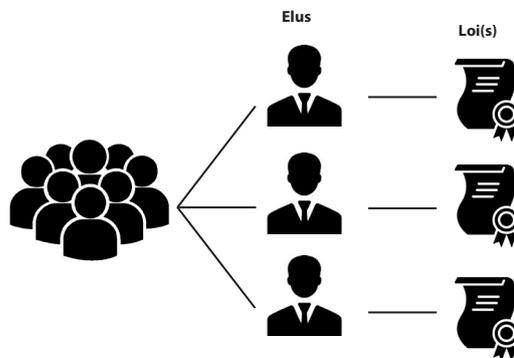
Une initiative populaire est un élément de démocratie directe qui permet aux électeurs et électrices de soumettre directement un projet ou une modification d'article constitutionnel au vote des citoyens.

Pour les citoyens helvétiques, il suffit de récolter 100'000 signatures d'électeurs et d'électrices pour déposer une initiative populaire auprès du Conseil Fédéral. Ce dernier, représentant le corps exécutif, doit alors se prononcer sur la validité (forme, matière) de l'initiative et sa compatibilité avec le droit existant.

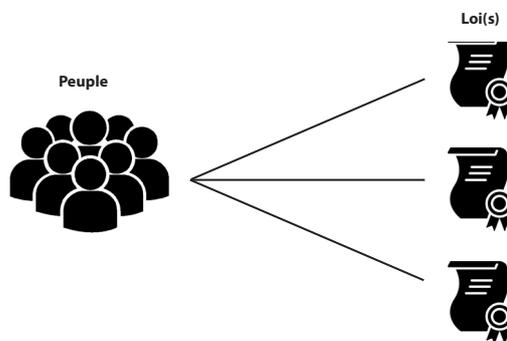
Le Conseil Fédéral adresse alors un message au Parlement dans lequel il choisit de soutenir ou rejeter l'initiative. Les députés des deux chambres se prononcent alors à tours de rôle sur la nécessité de présenter un contre-projet à l'initiative.

Dans tous les cas, le peuple est amené à se prononcer sur l'initiative populaire lors d'un référendum ainsi que sur un éventuel contre-projet soumis par l'exécutif ou le législatif.

Démocratie représentative



Démocratie directe



Echos militants est une publication biannuelles du Codap, constituée de 8 à 24 pages, à l'attention de ses membres d'équipes, membres associés et membres simples.

Graphisme et mise en page: www.lilirangelechat.com // **Abonnement annuel (version papier): CHF 20.-/CAD 20.-/ EURO 15.-//.**

Ont contribué à ce numéro: Alexandra Yosef, Thibault Bachmann, Jean-Claude Etienne, Coulibaly Ben Souleymane, Keli Désirée, Ralmeg Gandaho

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous «prêtent» gracieusement illustrations et articles.

Le Codap, Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme, créé à Genève en 1986, a pour objectif de promouvoir les initiatives propres aux jeunes dans la défense des droits de l'homme. Le Codap veut provoquer l'émergence de nouveaux projets de réflexion: il propose des formations, un appui et un conseil en matière d'action //

Compte en Suisse: Banque Cantonale de Genève (BCGE), compte K 775.83.05. Pour les versements depuis la Suisse, le CCP est 12-1-2.

Pour les versements depuis l'étranger BIC/SWIFT: BCGECHG-GXXX IBAN: CH14 0078 8000 K077 5830 5

Les prochains mois au Codap



Circulation dans l'espace public: même droit pour tous?

29 septembre

Maison des Associations, Genève

PARTICIPATION SUR INSCRIPTION



Campus des Droits de l'Homme

Contribution de la jeunesse à la promotion des droits humains et à la culture démocratique en contexte pré-électoral

4 au 14 octobre 2018

Abidjan, Côte d'Ivoire

PARTICIPATION SUR INSCRIPTION